

# Identification du module



Numéro de module	689																
Titre	Évaluer des solutions informatiques																
Compétence	Procéder à l'évaluation d'une solution informatique sur la base d'un mandat donné et d'exigences définies et formuler une recommandation pour l'acquisition.																
Objectifs opérationnels	<table><tr><td>1</td><td>Évaluer les exigences définies auxquelles la solution informatique doit répondre dans le contexte spécifique et vérifier, si nécessaire, la faisabilité technique et l'efficacité de la solution en question.</td></tr><tr><td>2</td><td>Définir, sur la base du mandat de projet ou d'acquisition, la procédure pour l'évaluation d'une solution informatique et établir un calendrier.</td></tr><tr><td>3</td><td>Déterminer, sur la base du mandat et des exigences définies, les critères pertinents du catalogue des critères pour évaluer les offres.</td></tr><tr><td>4</td><td>Établir un cahier des charges servant de base à l'appel d'offres.</td></tr><tr><td>5</td><td>Établir des documents d'évaluation permettant d'apprécier les offres de manière objective et transparente.</td></tr><tr><td>6</td><td>Soutenir les départements et organes compétents dans la sélection des prestataires appropriés pour l'appel d'offres.</td></tr><tr><td>7</td><td>Contrôler l'exhaustivité et la qualité des offres reçues, demander si nécessaire des modifications et procéder à une première sélection des offres en tenant compte des critères d'exclusion définis.</td></tr><tr><td>8</td><td>Évaluer et comparer les offres retenues sur la base des documents d'évaluation et formuler une recommandation d'acquisition à l'attention des décideurs.</td></tr></table>	1	Évaluer les exigences définies auxquelles la solution informatique doit répondre dans le contexte spécifique et vérifier, si nécessaire, la faisabilité technique et l'efficacité de la solution en question.	2	Définir, sur la base du mandat de projet ou d'acquisition, la procédure pour l'évaluation d'une solution informatique et établir un calendrier.	3	Déterminer, sur la base du mandat et des exigences définies, les critères pertinents du catalogue des critères pour évaluer les offres.	4	Établir un cahier des charges servant de base à l'appel d'offres.	5	Établir des documents d'évaluation permettant d'apprécier les offres de manière objective et transparente.	6	Soutenir les départements et organes compétents dans la sélection des prestataires appropriés pour l'appel d'offres.	7	Contrôler l'exhaustivité et la qualité des offres reçues, demander si nécessaire des modifications et procéder à une première sélection des offres en tenant compte des critères d'exclusion définis.	8	Évaluer et comparer les offres retenues sur la base des documents d'évaluation et formuler une recommandation d'acquisition à l'attention des décideurs.
1	Évaluer les exigences définies auxquelles la solution informatique doit répondre dans le contexte spécifique et vérifier, si nécessaire, la faisabilité technique et l'efficacité de la solution en question.																
2	Définir, sur la base du mandat de projet ou d'acquisition, la procédure pour l'évaluation d'une solution informatique et établir un calendrier.																
3	Déterminer, sur la base du mandat et des exigences définies, les critères pertinents du catalogue des critères pour évaluer les offres.																
4	Établir un cahier des charges servant de base à l'appel d'offres.																
5	Établir des documents d'évaluation permettant d'apprécier les offres de manière objective et transparente.																
6	Soutenir les départements et organes compétents dans la sélection des prestataires appropriés pour l'appel d'offres.																
7	Contrôler l'exhaustivité et la qualité des offres reçues, demander si nécessaire des modifications et procéder à une première sélection des offres en tenant compte des critères d'exclusion définis.																
8	Évaluer et comparer les offres retenues sur la base des documents d'évaluation et formuler une recommandation d'acquisition à l'attention des décideurs.																
Domaine de compétence	Business Engineering																
Objet	Mandat de projet ou d'acquisition pour une solution informatique assorti d'exigences clairement spécifiées.																
Version du module	1.0																
Créé le	11.02.2021																

## Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs qui contribuent à l'exécution compétente des actions d'un module. La définition de ces connaissances est fournie à titre indicatif et n'est pas exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage en vue d'acquies ces compétences incombent aux prestataires de formation.

Numéro de module	689
Titre	Évaluer des solutions informatiques
Compétence	Procéder à l'évaluation d'une solution informatique sur la base d'un mandat donné et d'exigences définies et formuler une recommandation pour l'acquisition.

### Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires

1	1.1	Connaître l'importance et le but des contrôles de faisabilité techniques et leurs différences par rapport à des études de faisabilité ou de projet plus complètes (p. ex. pas de contrôle ou d'évaluation de la rentabilité, de la conformité au droit, du temps à disposition/nécessaire, des risques).
	1.2	Connaître des méthodes pour vérifier la faisabilité technique et la rentabilité de projets ICT (p. ex. projets pilotes, prototypage, simulations, consultation d'experts, objets de référence).
2	2.1	Connaître les raisons typiques d'une évaluation des outils informatiques avant leur acquisition.
	2.2	Connaître les phases, activités et livrables typiques d'un processus d'évaluation et pouvoir en expliquer les interdépendances temporelles et de contenu.
	2.3	Connaître des modèles de procédure pour des acquisitions agiles (p. ex. agile.agreement) et l'importance d'un code de collaboration clairement défini (valeurs, principes et pratiques).
3	3.1	Connaître la différence entre objectifs et exigences.
	3.2	Connaître des possibilités de classer les objectifs (p. ex. objectifs en termes de performances, de délais, de coûts).
	3.3	Connaître des possibilités de prioriser les objectifs (p. ex. objectifs impératifs, souhaités ou facultatifs, analyse ABC selon Pareto, objectifs de performance, priorisation par catégories d'objectifs, carnets [backlogs] prioritaires).
	3.4	Connaître différents types de critères (p. ex. critères d'exclusion ou KO, critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs, critères de sélection) et la structure de base d'un catalogue de critères.
4	4.1	Connaître les contenus d'un cahier des charges pour un appel d'offres (p. ex. situation de départ, état actuel, objectifs, budget, calendrier, exigences à remplir par l'objet à acquies ou épées [epics] de référence et récits utilisateurs [user stories] dans la procédure agile, critères à remplir par les offres, principaux points d'évaluation, critères d'évaluation) et pouvoir expliquer l'utilité des divers éléments pour un soumissionnaire.
	4.2	Connaître les prescriptions légales et les directives de l'entreprise pour les appels d'offres publics ou privés et pouvoir expliquer leur but (p. ex. concurrence, égalité des chances, prévention de la corruption).

## Connaissances opérationnelles nécessaires

5	5.1	Connaître les exigences de base auxquelles doivent satisfaire les documents d'évaluation (p. ex. objectivité, clarté, transparence, aide à la décision).
	5.2	Connaître les différentes méthodes d'évaluation pour comparer des offres (p. ex. pondération par paire de facteurs, matrice préférentielle, analyse de la valeur utile, méthode de classement hiérarchique) et pouvoir expliquer leur adéquation, leurs avantages et leurs inconvénients.
6	6.1	Connaître les exigences de base auxquelles les prestataires et les fournisseurs doivent satisfaire (p. ex. compétences, projets de référence, disponibilité, certifications, respect des normes, contrats ou coopérations existants) et pouvoir les expliquer dans le contexte de l'acquisition prévue.
	6.2	Connaître différentes sources pour collecter des informations sur les prestataires (p. ex. recherche documentaire dans différents médias, salons professionnels, projets de référence, sondage auprès des prestataires) et pouvoir expliquer leur adéquation, leurs avantages et leurs inconvénients.
7	7.1	Connaître les critères typiques de la présélection des offres (p. ex. exhaustivité, respect de tous les critères d'exclusion, degré de réalisation des critères principaux, respect du budget).
8	8.1	Connaître des techniques et des représentations appropriées pour synthétiser les résultats de la comparaison des offres (p. ex. histogramme, diagramme de corrélation, analyse des tendances, tables).
	8.2	Connaître les contenus fondamentaux d'un sommaire de gestion [Management Summary] (p. ex. contexte, raison et portée de la décision à prendre, objectifs, options d'action possibles, évaluation des options, recommandation avec motivation) et pouvoir expliquer leur contribution à la prise de décision.

Version du module	1.0
Créé le	11.02.2021